

\*Veuillez noter que l'usage du masculin a pour but d'alléger le texte

### Une transition énergétique juste

« Depuis septembre dernier, 365 municipalités du Québec ont approuvé ou appuyé la Déclaration d'urgence climatique (DUC), à l'invitation de leurs résidants, soit l'équivalent de 77 % de la population québécoise ».<sup>1</sup> Malgré le fait que de telles initiatives prennent racines dans un mouvement collectif presqu'unanime, nos gouvernements restent sourds au cri du cœur de leurs citoyens et citoyennes. Si beaucoup se sentent impuissants face à l'inaction de nos dirigeants, certains groupes et organismes ne renoncent pas à leur désir de changement. Cela dit, il est inévitable que la transition vers une planète et une économie plus verte aura pour effet de modifier le quotidien des entreprises et de leurs travailleurs et travailleuses, autant au niveau de l'organisation leur environnement que de leur apport énergétique<sup>2</sup>. Le rôle premier du syndicat étant d'assurer la protection des travailleurs et travailleuses, il est donc de son devoir d'être un acteur de premier plan dans une transition énergétique juste<sup>3</sup> pour ceux et celles-ci. En effet, le syndicat peut s'assurer d'encadrer ses membres dans cette transition, mais peut aussi servir de lien avec différentes instances de pouvoir pour la mener à terme.

Premièrement, afin de garantir une transition juste à ses travailleurs et travailleuses, le syndicat doit être garant d'une cohésion collective entre ses différents membres lors des changements futurs. En effet, le syndicat doit pallier le sentiment d'insécurité et d'impuissance que certains peuvent ressentir face au réchauffement climatique et aux mesures que leurs entreprises auront à prendre pour les contrer. Bien que le temps presse et que nous n'ayons plus une seconde à perdre pour renverser le cours des choses, la sensibilisation aux différents enjeux liés aux changements climatiques faite au sein des entreprises doit être non pas une source de découragement ou de fatalisme, mais bien un moteur de changement et d'action pour chacun et chacune. Les représentants syndicaux ont le pouvoir de réunir les individus dans une démarche

---

<sup>1</sup> <https://lactualite.com/environnement/un-point-cinq/365-villes-en-urgence-climatique/>

<sup>2</sup> CSN, projet pour une transition juste

<sup>3</sup> Il s'agit de choix concertés visant à assurer la transition cohérente et équitable d'une société qui dépend des énergies fossiles vers une infrastructure fondée sur les énergies propres, de manière à tenir compte des aspects humains, sociaux et économiques (Fonds de solidarité FTQ)

démocratique, en prenant le pouls de leurs besoins et en les outillant pour faire face à ce qui vient dans un esprit optimiste et combatif. De plus, les membres d'une même unité syndicale peuvent venir de différents milieux et avoir différents champs d'expertises, et c'est ce qui constitue sa richesse et son potentiel. Certains ont eu plusieurs emplois auparavant, d'autres ne sont encore qu'étudiants, mais chacune de leur voix mérite d'être entendue. C'est au syndicat d'aller puiser dans la richesse que compose ses membres en leur offrant l'opportunité de s'exprimer dans un milieu à la fois sécuritaire et ouvert à leurs idées et à leurs appréhensions. Que cela se traduise sous forme de tables de concertation, de réunions informelles ou de soumission de témoignages anonymes, l'esprit de groupe est primordial pour faire face au changement. En misant sur l'agentivité de ses membres provenant de différents paliers de son organisation, le syndicat peut montrer à tous et à toutes qu'il est possible de définir la transition et non simplement de la subir.

Aussi, il est nécessaire que les travailleurs et travailleuses, tout comme les dirigeants d'entreprises, acquièrent une autonomie dans la transformation de leur environnement de travail. Offrir différentes formations sur les moyens de production, les moyens de transport, l'approvisionnement et la consommation énergétique ainsi que sur les opportunités que le marché québécois et canadien offrent en termes d'énergie renouvelable est un autre moyen que le syndicat peut prendre pour encadrer ses membres dans une transition juste. De la même manière, il est important pour une fédération syndicale de s'informer et de se mettre à jour sur les mesures et les modifications déjà mises en place sur le marché, que cela soit à travers la province, à travers le pays ou à l'échelle internationale, afin de s'en inspirer ou de les reprendre. En bref, c'est en faisant des travailleurs et travailleuses la pierre angulaire du mouvement vers la transition que le syndicat pourra offrir un réseau économique et social à la fois innovateur et profitable à tous et toutes.

Deuxièmement, le syndicat peut jouer un rôle crucial dans une transition juste pour les travailleurs et travailleuses en prenant position comme médiateur entre les différentes instances de pouvoir pour que chacune de leurs voix soit entendue et qu'elles deviennent éventuellement un organe décisionnel uni pouvant faire pression sur le gouvernement et l'influencer. En effet, il est important que le syndicat se batte pour s'imposer comme acteur dans la transition énergétique sur la scène politique, sans quoi ses membres seraient écartés des prises de décisions relatives aux moyens et aux mesures prises pour contrer les changements climatiques. Afin d'atteindre des objectifs favorisant une décroissance de la consommation d'hydrocarbures dans nos industries,

plusieurs quotas et objectifs ont été fixés par le gouvernement. Cependant, cela pourrait résulter en une précarisation des conditions de travail de certains secteurs traditionnels et amener l'élimination de milliers d'emplois. Par exemple, les emplois dans le domaine pétrolier se retrouvent directement sur la corde raide, au profit de secteurs de développement durables et écologiques, comme l'hydro-électricité ou l'industrie éolienne. C'est à ce moment que le syndicat devra entrer en jeu pour protéger les droits et le bien-être de ses travailleurs et travailleuses. En prenant place comme instance ayant pour but de garantir la qualité de vie de ses membres à travers la transition énergétique, le syndicat peut faire une réelle différence dans la manière dont les travailleurs et travailleuses peuvent considérer le changement, qui à prime abord pourrait menacer leurs postes ou la survie de leurs entreprises. Le syndicat a le devoir de se joindre à la préparation de cette transition et à l'élaboration d'un plan municipal, provincial ou national qui prendra en compte les besoins des travailleurs et travailleuses lors des processus décisionnels. Peut-être pourrait-il même aller chercher des subventions gouvernementales pour la revitalisation et l'actualisation de certains secteurs plus touchés? C'est en se faisant porte-étendard de la défense des droits et du bien-être de ses membres jusqu'au niveau politique que le syndicat pourra garantir une transition juste pour ceux-ci.

En conclusion, le rôle que le syndicat peut jouer pour s'assurer d'une transition énergétique juste pour les travailleurs et travailleuses est de s'impliquer dans la cohésion sociale entre ses membres et leurs entreprises, mais aussi de devenir un groupe pouvant être entendu à travers les différentes institutions de pouvoir, notamment en politique. Entant qu'étudiante universitaire œuvrant au sein d'une entreprise du SEPB-574, la démocratisation du processus de transition énergétique à travers le syndicat représente une opportunité exceptionnelle pour lutter contre la désillusion générationnelle collective et le sentiment d'impuissance que la jeunesse peut éprouver face à l'inaction des gouvernements dans le dossier changements climatiques, qui concerne pourtant toute la population sans exception. En cette ère que beaucoup qualifient d'anthropocène, il revient aux mouvements populaires et travailleurs de se réapproprier leur pouvoir d'agir pour renverser le courant, où il n'existe qu'une seule et unique voie reliant développement économique et transition verte.

Myriam Daigneault

Libraire, Renaud-Bray Fleury

Étudiante au baccalauréat en anthropologie

2019-08-22